

# démographie et destin des sous-populations

*Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

LES ETRANGERS A BRUXELLES : SITUATION ET AVENIR

ANDRE LAMBERT ET ANNE SONNET

(Université Catholique de Louvain, Belgique)

Les étrangers de Bruxelles ne forment pas une population homogène. Ce n'est donc que par opposition à la population de nationalité belge qu'on étudiera leur comportement démographique. On s'attachera d'abord à donner quelques éclaircissements sur leur situation au cours des années 1970. On se demandera ensuite quelle pourrait être l'évolution à l'horizon 2000, d'abord à partir d'un système de simulation strictement démographique, ensuite grâce à des estimations de nature socio-économique générées à partir du modèle ODYSSEE.

I. LA POPULATION ETRANGERE DE BRUXELLES AU COURS DES ANNEES 1970

1. Les volumes de population

La région de Bruxelles-Capitale comprend 19 communes au sein desquelles les étrangers se répartissent de façon très inégale. Dans cet article on s'intéressera cependant à la situation et aux avenir possibles de l'ensemble de la région bruxelloise plutôt que de chaque commune qui la compose.

Alors que la population belge a eu tendance à désertier la capitale au cours de la décennie passée, on a assisté à une croissance soutenue des effectifs étrangers. Ceux-ci sont passés de 16,1 % à 23,2 % du total entre 1971 et 1980 (tableau 1).

TABLEAU 1 : EVOLUTION DES POPULATIONS BELGE ET ETRANGERE A BRUXELLES DE 1971 A 1980

: Année :	Population :	Population belge :	Population totale :	Pourcentage :
:	étrangère :	:	:	des étrangers :
:	:	:	:	:
: 1971 :	173 507 :	901 629 :	1 075 136 :	16,1 :
: 1972 :	183 616 :	891 110 :	1 074 726 :	17,1 :
: 1973 :	189 515 :	879 490 :	1 069 005 :	17,7 :
: 1974 :	196 282 :	866 992 :	1 063 274 :	18,5 :
: 1975 :	202 961 :	852 009 :	1 054 970 :	19,2 :
: 1976 :	212 634 :	838 153 :	1 050 787 :	20,2 :
: 1977 :	219 459 :	822 593 :	1 042 052 :	21,1 :
: 1978 :	224 609 :	804 363 :	1 028 972 :	21,8 :
: 1979 :	227 741 :	787 969 :	1 015 710 :	22,4 :
: 1980 :	234 271 :	774 444 :	1 008 715 :	23,2 :

On observe par ailleurs que les étrangers ont tendance à privilégier Bruxelles au détriment du reste du pays, puisque la part de ceux qui résident dans la capitale est passée de 24,9 % en 1971 à 26,3 % en 1980.

2. Les structures d'âge des populations belge et étrangère à Bruxelles

Le tableau 2 confirme, s'il est nécessaire, la jeunesse de la population étrangère bruxelloise par rapport à celle de nationalité belge.

L'âge moyen des étrangers à Bruxelles au cours des années 1970 est de 28 ans, alors qu'il atteint celui de 41 ans pour les Bruxellois de nationalité belge.

Les structures par âge étrangères sont fort proches de celles des communautés étrangères des autres régions du pays, bien que Bruxelles possède relativement moins de jeunes et plus de jeunes adultes que la Flandre et la Wallonie. Par contre, la répartition des Belges en grands groupes d'âges montre un vieillissement beaucoup plus accentué à Bruxelles qu'en Wallonie.

TABLEAU 2 : STRUCTURE DE POPULATION ET CROISSANCE ANNUELLE EN 1970 A BRUXELLES

Nationalité	% de population âgée de					Taux de croissance en p.1000
	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et +	
Belges	23,1	24,8	27,2	18,3	6,6	- 17
Etrangers	37,7	35,9	18,7	5,9	1,8	25

### 3. Les mouvements démographiques des étrangers à Bruxelles

A partir de l'indice synthétique de fécondité de la région bruxelloise en 1970, on a déduit la fécondité des Belges et des étrangers de Bruxelles par la méthode de la standardisation indirecte. Pour 1975, on a procédé par comparaison entre pourcentages effectifs des naissances étrangères et pourcentages attendus. D'autre part, on a construit une table de mortalité des étrangers centrée sur l'année 1971 et on a estimé les soldes migratoires pour la période 1975-1977 (tableau 3). Les naturalisations s'élèvent à environ 1000 par année soit 0,6 % de la population étrangère totale de la région.

TABLEAU 3 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE, ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE ET SOLDES MIGRATOIRES POUR LES ETRANGERS ET LES BELGES DE BRUXELLES AU COURS DES ANNEES 1970

Nationalité	Indice synthétique de fécondité (Nb d'enf. par femme)		Espérance de vie à la naissance en 1971		solde migratoire interne		Solde migratoire externe	
	1970	1975	Hommes	Femmes	Absolu	Relatif (par hab.)	Absolu	Relatif (par hab.)
Belges	1,81	1,54	68,8	75,7	-12 423	-0,014	-2 461	-0,003
Etrangers	2,81	2,72	68,7	75,5	- 398	-0,003	4 727	-0,027

Comme partout, la fécondité baisse mais le recul est très faible pour les étrangers de Bruxelles, ce qui les distingue des étrangers habitant le reste du pays. On notera que, contrairement aux niveaux de mortalité tout à fait semblables à ceux des Belges, les chiffres de fécondité et de migration sont fort divergents. Ainsi en 1979, les 22,4 % d'étrangers produisaient 43 % de l'ensemble des naissances de la région bruxelloise.

## II. LA POPULATION ETRANGERE A BRUXELLES A LA FIN DU SIECLE : UNE VUE STRICTEMENT DEMOGRAPHIQUE

### 1. Les hypothèses de simulation

On a d'abord supposé que les mouvements des populations belge et étrangère à Bruxelles des années 1970 (tableau 3) allaient se poursuivre jusqu'à la fin du siècle (1). Cette hypothèse est gratuite et on pourrait d'ailleurs la qualifier, d'un point de vue prévisionnel, d'absolument non fondée. Cependant on n'a pas la prédiction comme objectif mais plutôt la mise en évidence de tendances qui risquent de s'extérioriser complètement si rien ne change et qui, de toute façon, influenceront soit par freinage, soit par accélération, les diverses modifications que pourraient subir les comportements de fécondité, de mortalité, de migration ou de naturalisation.

### 2. Principaux résultats de la simulation bâtie sur la poursuite des tendances actuelles

Deux tendances se manifestent avec netteté : la population étrangère augmente rapidement tandis que la population belge diminue ; cette dernière vieillit considérablement alors que la première reste pratiquement aussi jeune qu'en 1970 (tableau 4).

La physionomie de la population bruxelloise à la fin du siècle risque d'être profondément transformée par rapport à son aspect actuel. Si les hypothèses se concrétisaient durant ces deux décennies, on découvrirait en l'an 2000 une population vieillie du fait des Belges mais dans laquelle on compterait 32 % d'étrangers.

La population étrangère ne connaîtrait pas beaucoup de modifications de sa structure relative en grands groupes d'âges bien qu'en nombres absolus, on observerait une augmentation conséquente dans tous les groupes d'âges à l'exception des grands âges. Par contre, le vieillissement des Belges serait considérable : ainsi le volume des jeunes serait quasiment réduit de moitié et celui des jeunes adultes de 40 %. On notera cependant qu'en chiffres absolus, on rencontrerait moins de personnes âgées qu'actuellement quand bien même leur poids relatif aurait substantiellement augmenté (tableaux 5 et 6).

TABLEAU 4 : POPULATION BELGE ET ETRANGERE : VOLUMES ABSOLUS, INDICES ET AGES MOYENS

Année	Etrangers			Belges		
	Effectifs (en : milliers)	Indice (1970 = 1 000)	Age moyen	Effectifs (en : milliers)	Indice (1970 = 1000)	Age moyen
1970	174	1 000	28 ans	902	1 000	41 ans
1980	230	1 324	29 ans	757	839	43 ans
1990	262	1 512	29 ans	656	727	44 ans
2000	279	1 607	29 ans	585	649	45 ans

(1) Bien entendu, le programme de simulation travaille non pas en soldes migratoires mais en flux d'entrées et de sorties qu'on a rendus proportionnels à l'importance de la population de l'âge et du sexe considéré, à chaque pas de simulation.

TABLEAU 5 : REPARTITION PAR GRANDS GROUPES D'AGES DES POPULATIONS BELGE ET ETRANGERE A BRUXELLES (EN P. 1000)

Années	Belges					Etrangers				
	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 et + ans	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 et + ans
1970	231	248	272	183	66	377	359	187	59	18
1980	210	233	282	83	92	380	336	221	50	12
1990	192	234	273	200	101	380	321	223	64	12
2000	187	230	289	192	102	382	312	224	67	14

TABLEAU 6 : EVOLUTION DE LA POPULATION DES GRANDS GROUPES D'AGES A BRUXELLES (EFFECTIFS EN 1970 en MILLIERS, BASE 1000 en 1970)

Age	Belges					Etrangers				
	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 et + ans	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 et + ans
1970	208	224	245	165	60	66	62	33	10	3
1970	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
1980	765	786	872	841	1158	1334	1241	1565	1139	866
1990	605	686	732	796	1102	1526	1353	1801	1638	975
2000	524	602	691	683	993	1628	1400	1926	1845	1192

TABLEAU 7 : EVOLUTION DE LA CHARGE THEORIQUE DES JEUNES ET DES VIEUX POUR 1000 ADULTES

Année	Population bruxelloise		
	Etrangers	Belges	Totale
1970	833	924	909
1980	795	943	906
1990	839	972	938
2000	864	926	907

Les transformations de structure d'âge et les évolutions en sens opposés des deux populations de Bruxelles produisent des situations socio-économiques qui à leur tour influencent peut-être le comportement démographique. Dans la troisième partie de cet article, on essaiera de cerner ces relations de manière plus précise. A ce stade, considérons l'évolution de la charge théorique que représentent les jeunes et les âgés par rapport aux adultes assimilés à des actifs (tableau 7).

Contrairement à ce qui se passe dans les deux autres régions du pays, la population étrangère contribue à alléger la charge que chaque adulte supporte théoriquement (2).

(2) Voir à ce sujet, André Lambert : Dynamique démographique des populations belge et étrangère dans les trois régions de la Belgique, Département de Démographie, WP n° 84, mai 1980, 47 p.

### 3. Et s'il n'y avait pas de migrations internationales ?

Le tableau 8 répond à la question de savoir si les migrations sont réellement une composante essentielle de l'avenir démographique de la nationalité et de la région. On observera trois indices dont la constance au cours du temps signifierait que les effets migratoires sont nuls. Le premier compare à chaque période le volume total de population dans l'hypothèse "sans migrations" avec le scénario précédent, le second fait la même chose à partir du chiffre absolu de population jeune et le troisième à partir du coefficient théorique de charge.

Le contraste est évident entre les deux populations : chez les étrangers, les migrations accélèrent la croissance de la population totale et du groupe des jeunes et réduisent la charge des actifs alors que, chez les Belges, les migrations réduisent fortement les stocks de population et accroissent la charge qui revient théoriquement aux adultes.

Pour la région, et sans attention portée aux nationalités, on notera que l'impact des migrations est négatif puisqu'au total "Bruxelles sans migrations" aurait en 2000 un volume de population 1,15 fois plus élevé que ce qu'il serait avec migrations, parce que l'apport étranger ne contrebalance pas le déficit belge.

TABLEAU 8 : SCENARIO SANS MIGRATION / SCENARIO AVEC MIGRATIONS. TESTS SUR LE VOLUME TOTAL (VOL), LE VOLUME DES JEUNES (Je) ET LE COEFFICIENT THEORIQUE DE CHARGE (JVA)

Année	Etrangers			Belges		
	Vol	Je	JVA	Vol	Je	JVA
1970	100	100	100	100	100	100
1980	83	99	107	115	107	96
1990	78	90	104	125	112	93
2000	79	91	122	132	111	93

### 4. Et si les migrations étrangères s'accéléraient du fait de la crise, ou encore si une politique isolationniste était appliquée ?

On imagine d'abord que l'émigration des étrangers va rejoindre et dépasser d'autant leur immigration de 1980 à 1990, puis baisser jusqu'au niveau de l'immigration en 2000. On simule de la sorte un mouvement spontané ou encouragé dû à l'approfondissement de la crise socio-économique actuelle, d'où le nom de scénario "CRISE" (3). On dessine ensuite les contours de ce que serait une politique isolationniste compte tenu du fait que la libre circulation des travailleurs au sein de la Communauté européenne est garantie. Dans ce scénario, baptisé "ISOLA", les Belges continuent de migrer comme ils l'entendent tandis que les mouvements de et vers les régions hors de la Communauté diminuent à partir de 1980 et s'éteignent tout à fait en 1990 ; dans la même période, la fécondité des étrangers rejoint celle des Belges de la région, et les naturalisations augmentent relativement.

(3) Evidemment, on a tenu à faire évoluer le nombre des naturalisations à l'inverse de l'émigration !

Au tableau 9, on voit que, quels que soient les scénarios, la population étrangère de l'an 2000 sera plus importante que celle de 1970. On observe aussi que le scénario "ISOLA" ne produit que la moitié des effets d'un départ massif des étrangers (scénario "CRISE").

Si l'on observe les structures relatives de la population étrangère, on voit que dans le scénario "CRISE", elles ne se modifient quasiment pas. Par contre, dans le scénario "ISOLA", le poids relatif des jeunes diminue. Evidemment, cela est dû en grande partie à l'hypothèse de déclin de la fécondité des étrangers qu'on a voulu concomitant à la fermeture des frontières aux ressortissants des pays hors de la Communauté, mais le lecteur trouvera cet effet plausible s'il sait que la haute fécondité des étrangers est due, non pas aux Néerlandais ou Français de Belgique, mais bien aux peuples méditerranéens d'implantation récente en Belgique.

Cette modification de la structure relative entraîne à son tour une modification de la charge théorique qui, pour l'ensemble de la région (étrangers + Belges), accuse en l'an 2000 une baisse limitée de 6,6 %.

TABEAU 9 : EVOLUTION DES EFFECTIFS TOTAUX ET DES PARTS RELATIVES DES ETRANGERS SELON LES SCENARIOS. (le scénario présenté au début du point ii est appelé base)

:	Année	Effectifs totaux en milliers			Parts relatives des Etrangers			:
		BASE	CRISE	ISOLA	BASE	CRISE	ISOLA	
:	1970	174	174	174	162	162	162	:
:	1980	230	230	230	233	233	233	:
:	1990	262	211	246	285	244	273	:
:	2000	279	191	235	323	248	287	:

### III. LA POPULATION ETRANGERE A BRUXELLES A LA FIN DU SIECLE : UNE VUE DEMO-ECONOMIQUE

Plutôt que de postuler des évolutions a priori du nombre d'immigrants et d'émigrants de nationalité étrangère à Bruxelles, nous allons maintenant faire l'hypothèse que ce nombre dépend de la conjoncture économique du moment. Cette hypothèse se justifie quand on regarde l'attitude de la plupart des pays européens d'immigration. En effet ces pays, dès la fin de 1973, tout au début de la crise, ont pris des mesures protectionnistes destinées à empêcher l'arrivée de travailleurs étrangers, mesures qui se sont maintenues et même renforcées par la suite. De même des mesures de renvoi et/ou d'incitation au retour ont vu le jour ces dernières années. Nous allons d'abord vérifier s'il y a effectivement eu freinage des entrées et accélération des sorties d'étrangers à Bruxelles dans les années 1970 et ensuite si une corrélation peut être trouvée entre les migrations internationales et le chômage.

#### 1. Quelques éléments de la situation socio-économique de la population étrangère à Bruxelles au cours des années 1970

Les données d'immigration et d'émigration de la population étrangère reprises au tableau 10 ne montrent ni une diminution des entrées ni même une très forte augmentation des sorties. Les immigrations sont au contraire en

croissance jusqu'en 1975, année où les effets économiques de la crise se font le plus sentir (16 % d'entrées en plus qu'en 1970), et ce n'est qu'après 1975 qu'il y a moins d'entrées d'étrangers à Bruxelles (en 1980, 13 % d'entrées en moins qu'en 1970). Quant aux émigrations, elles ont tendance à augmenter pendant toute la période. Malgré ce léger freinage des entrées et cette relative accélération des sorties, le solde migratoire reste toujours positif, mais s'est affaibli nettement au cours de la décennie (tableau 10).

TABLEAU 10 : MIGRATIONS INTERNATIONALES DE LA POPULATION DE NATIONALITE ETRANGERE A BRUXELLES

:	:	Entrées		Sorties*		Soldes (Entrées-Sorties):	
		Chiffres absolus	Indice 100 en 1970	Chiffres absolus	Indice 100 en 1970	Chiffres absolus	Indice 100 en 1970
: 1970	:	17 627	100,0	11 143	100,0	6 484	100,0
: 1971	:	17 695	100,4	8 696	78,0	8 999	138,8
: 1972	:	17 412	98,8	13 890	124,7	3 522	54,3
: 1973	:	18 014	102,2	13 053	117,1	4 961	76,5
: 1974	:	19 093	108,3	13 538	121,5	5 555	85,7
: 1975	:	20 499	116,3	13 323	119,6	7 176	110,7
: 1976	:	16 586	94,1	12 009	107,8	4 578	70,6
: 1977	:	15 838	89,9	13 411	120,4	2 427	37,4
: 1978	:	14 573	82,7	12 493	112,1	2 080	32,1
: 1979	:	15 754	89,4	12 645	113,5	3 109	47,9
: 1980	:	15 419	87,5	12 374	111,0	3 045	47,0

:Source : Mouvement de la population étrangère par régions, Statistiques démographiques de l'INS ; \*Y compris les étrangers partis dont la résidence est inconnue.

TABLEAU 11 : CHOMAGE A BRUXELLES ET PROPORTION D'ETRANGERS EN CHOMAGE

:	:	Chômage total *		Etrangers en chômage **	
		Nb de chômeurs	Indice (1970 = 100)	Nb de chômeurs	Part dans le chômage total (%)
: 1970	:	5 054	100	802	15 87
: 1971	:	5 306	105	1 067	20 11
: 1972	:	7 161	142	1 939	27 08
: 1973	:	8 024	159	2 163	26 96
: 1974	:	9 317	184	2 213	23 75
: 1975	:	17 865	353	6 370	35 66
: 1976	:	25 189	498	9 333	37 05
: 1977	:	28 242	559	10 666	37 77
: 1978	:	29 603	586	12 237	41 34
: 1979	:	30 166	597	12 269	40 67
: 1980	:	32 674	646	12 657	38 74

:\* Rapports annuels de l'ONEM - moyennes mensuelles des chômeurs complets indemnisés  
:\*\* Collection Etudes Economiques et Sociales Recensement annuel des chômeurs au 30.6 pour les années 1970-1980

Ces données ne sont pas surprenantes car, contrairement à d'autres pays européens, la Belgique n'a pas adopté de mesures protectionnistes et restrictives en vue d'enrayer l'immigration ou pour encourager les départs, quand



bien même les indicateurs de chômage à Bruxelles d'une part, et le pourcentage d'étrangers au chômage d'autre part, pourraient justifier aux yeux de l'opinion, l'adoption de mesures protectionnistes désignant comme boucs émissaires de la crise ceux qui en sont tout autant victimes, sinon plus, que les autres (tableau 11).

## 2. Corrélations entre migrations internationales et chômage

Il a été difficile de vérifier économétriquement la liaison entre migrations internationales d'étrangers et chômage pour la région bruxelloise dans les années 1970.

Nous avons retenu une équation reliant les immigrations au chômage de l'année précédente avec un signe négatif mais un coefficient assez faible (0,528) et cela en ajoutant une seconde variable explicative, à savoir, la part dans la population totale d'étrangers déjà présents ; cette variable se révèle être un indice d'attraction très important pour les nouveaux entrants (1993) (voir tableau 12). Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de corrélation satisfaisante entre les émigrations et le chômage. L'équation n° 2 qui apparaît au tableau 12 et qui représente un des ajustements testés n'est montrée qu'à titre indicatif et ne sera pas retenue.

TABLEAU 12 : CORRELATIONS ENTRE IMMIGRATIONS INTERNATIONALES D'ETRANGERS ET CHOMAGE (DE 1970 A 1979)

(1)	$IM_t = -12\,013,29 - 0,528 (HOM_{t-1} + 1993 (PARTE \times 100)_{t-1})$	$R^2 = 0,93$
:	(0,084) (435,7)	D.W. = 3,01
(2)	$EM_t = 8\,746,24 - 0,11 (HOM_{t-1} + 262,8 (PARTCH \times 100)_{t-1})$	$R^2 = 0,34$
:	(0,08) (146,8)	D.W. = 3,13
: où $IM_t$ = entrées de l'étranger à Bruxelles de la population étrangère		
: $EM_t$ = sorties de Bruxelles vers l'étranger de la population étrangère		
: $CHOM$ : chômage à Bruxelles (voir tableau 10)		
: $PARTE$ : % de la population étrangère dans la population bruxelloise (voir tableau 1)		
: $PARTCH$ = % de chômeurs étrangers dans le chômage à Bruxelles (voir tableau 11)		
: N.B. : Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'estimation de l'écart-type des coefficients		

## 3. Hypothèses de la simulation démo-économique

Cette simulation démo-économique postule, selon l'équation n° 1 du tableau 12, que les immigrations d'étrangers diminuent légèrement quand le chômage augmente, tout en étant fortement liées au nombre d'étrangers déjà sur place.

Les émigrations, quant à elles, évoluent selon une proportion constante de la population étrangère totale. Cette proportion représente la moyenne de ce qui s'est passé à la fin des années 1970.

Le modèle de simulation qui fournit jusqu'à présent les résultats de cette communication ne contient que des variables strictement démographiques (4).

(4) A. Lambert, W.P. n° 84, mai 1980, op. cit.

Il peut générer la part d'étrangers dans la population totale comme variable explicative des entrées (PARTET) mais par le niveau du chômage (CHOM).

Nous avons, par contre, construit au Département de Démographie de Louvain, parallèlement à des modèles purement démographiques, une série de modèles démo-socio-économiques, appelés "ODYSSEE", reliant des variables démographiques, économiques et sociales (5). L'évolution de la seconde variable explicative des immigrations, le chômage, a été obtenue à partir d'une simulation du modèle ODYSSEE tri-régional qui postule une poursuite des tendances actuelles tant démographiques, qu'économiques et sociales (6). Selon cette simulation, le chômage à Bruxelles après 1980 va continuer à augmenter jusque vers 1990 pour atteindre un maximum de 40 000 ; il diminuera légèrement ensuite jusqu'en 2000 pour rejoindre un niveau identique à ce qu'il était à la fin des années 1970.

#### 4. Résultats de la simulation démo-économique

Les résultats de cette simulation démo-économique sont plutôt surprenants par rapport aux scénarios purement démographiques (tableau 13). En effet, la population étrangère est la plus importante de toutes celles simulées précédemment, soit deux fois et demie plus d'étrangers en 2000 qu'en 1970 ou presque deux fois plus que selon la poursuite des tendances strictement démographiques actuelles (scénario de base voir point II).

TABLEAU 13 : RESULTATS DE LA SIMULATION DEMO-ECONOMIQUE : POPULATIONS BELGE ET ETRANGERE

	Belges		Etrangers	
	Chiffres absolus (en milliers)	Indice 100 en 1970	Chiffres absolus (en milliers)	Indice 100 en 1970
1970	902	100	174	100
1980	759	84	237	136
1990	664	74	312	179
2000	603	67	468	269

La population belge par contre diminue de 30 % en 30 ans, mais un peu moins que dans les scénarios purement démographiques, car elle bénéficie en plus de naturalisations d'étrangers, qu'on postule proportionnelles au nombre de ceux-ci.

Pourquoi cette augmentation de la population étrangère dans un contexte de chômage croissant alors que celui-ci devrait au contraire entraîner une diminution de cette population ?

Les évolutions des immigrations et des émigrations présentées au tableau 14 permettent d'expliquer ce résultat inattendu. En effet, l'augmentation croissante des immigrations est liée à l'attraction des étrangers déjà installés

(5) P.-M. Boulanger, A. Lambert, A. Sonnet : "The ODYSSEE-Belgique Model : Demographic Changes and Socio-economic Changes" in System Dynamics and Analysis of Change, B.E. Paulré (ed.), North Holland Publishing Company, AFCET, 1981, pp 33-49.

(6) A. Sonnet : "Le système de l'activité du modèle ODYSSEE tri-régional", Document de recherche n° 56 - novembre 1981.

TABLEAU 14 : RESULTATS DE LA SIMULATION DEMO-ECONOMIQUE : MIGRATIONS INTERNATIONALES DE LA POPULATION DE NATIONALITE ETRANGERES A BRUXELLES.

	Immigrations		Emigrations		Soldes	
	(Chiffres	Indices	Chiffres	Indices	Chiffres	Indices
	absolue		absolus		absolus	
1970	16 530	100	13 417	100	3 113	100
1975	18 850	114	15 009	112	3 841	123
1980	21 130	128	17 796	133	3 334	107
1985	23 690	143	20 713	154	2 977	96
1990	29 410	178	24 271	181	5 139	165
1995	39 530	239	29 930	223	9 600	308
2000	55 020	333	38 945	290	16 075	516

Tableau 15 : PART RELATIVE D'ETRANGERS A BRUXELLES EN (% DE LA POPULATION TOTALE) COMPARAISON DES SCENARIOS DEMOGRAPHIQUES ET DE LA SIMULATION DEMO-ECONOMIQUE.

	BASE	CRISE	ISOLA	DEMO-ECONOMIQUE
1970	162	162	162	162
1980	233	233	233	238
1990	285	244	273	320
2000	323	248	287	437

qui détruit tous les effets négatifs de la hausse du chômage. Les émigrations augmentent proportionnellement au volume d'étrangers. Mais, au total les deux évolutions donnent un accroissement migratoire de la population étrangère à Bruxelles cinq fois plus élevé en l'an 2000 qu'en 1970.

Selon cette simulation, la part d'étrangers à Bruxelles sera de 44 % en l'an 2000, soit nettement plus que les 30 % obtenus à partir des simulations purement démographiques (tableau 15).

#### IV. CONCLUSION

A partir des simulations de scénarios, on peut avancer que :

- les migrations internationales ont une influence importante ;
- l'accroissement de la population étrangère à Bruxelles est prévisible : on observe qu'elle s'inscrit dans tous les scénarios ;
- des politiques isolationnistes ou des conséquences spontanées ou suggérées de la crise socio-économique n'auraient que peu d'effets : certes, la charge théorique baisserait (à condition que la fécondité diminue), mais la structure d'âge de l'ensemble de la région vieillirait encore un peu plus, tandis que les ajustements économétriques ne montrent pas de régulation des flux migratoires par le chômage ;
- au contraire, l'attraction exercée par Bruxelles sur les migrants, du fait de la présence d'une population étrangère importante, dépasse de loin la croissance des émigrations due au chômage.

Il ne faudrait pas tirer parti des chiffres avancés dans ce texte pour émettre des conclusions favorables ou non sur la présence d'étrangers à Bruxelles. Les lignes ci-dessus ne sont qu'un bref aperçu socio-démographique de la population étrangère de la capitale belge. La réponse à la question ne pourrait survenir qu'au terme d'une véritable recherche prospective plus approfondie et couvrant des domaines plus larges que ceux présentés ci-dessus...